

## Modalités d'appartenance au Pôle régional de haut niveau d'aviron de Normandie

Vous trouverez ci-dessous les critères afin de pouvoir être inscrit au pôle régional d'aviron. Ces critères doivent être remplis en totalité afin que la demande d'inscription (nouvelle ou renouvellement) puisse être acceptée.

Pour rappel, comme précisé dans les dossiers de candidature sur le site internet de la FFA, les inscriptions aux pôles régionaux de haut niveau sont réservées aux athlètes à fort potentiel et susceptibles d'intégrer un pôle France à moyen terme, avoir une sélection nationale, être partenaire d'entraînement d'athlètes de haut niveau national.

Le lieu d'entraînement habituel et officiel du pôle de Normandie est au Club Nautique et Athlétique de Rouen.

Pour la saison sportive 2018 – 2019, il y aura simultanément un fonctionnement permanent ou non permanent (lors de stages, de compétitions ou autres) en fonction de la situation de chaque candidat. Le programme des regroupements et compétitions sera diffusé ultérieurement

### Nouvelle demande d'inscription et reconduction d'une inscription

Pour l'année sportive 2018 – 2019 il est demandé un droit d'inscription annuel de :

- 100 euros pour les athlètes licenciés dans un club de la ligue de Normandie ;
- 200 euros pour les athlètes licenciés dans un club d'une autre ligue.

Une attestation sera fournie afin de pouvoir justifier ce coût sur des demandes d'aides individuelles

### Nouvelle demande d'inscription

Lors de l'année sportive précédant l'intégration au pôle, la candidate ou le candidat devra :

- Avoir fait au moins une des deux têtes de rivière de début d'année (régionale, zone) ;
- Avoir participé au championnat de France bateaux courts ou bateaux longs ;
- Avoir fait au moins un test maximum à l'ergomètre avec le résultat minimum précisé ci-dessous :

	femme	homme
J16 (1500m)	5'50	5'10
J16 (2000m)	7'55	7'00
J18	7'45	6'45

- Faire au minimum les tailles suivantes

	femme	homme
Profil poids léger	1m65	1m75
Hors profil poids léger	1m70	1m80

*Correspondance : chez la présidente, 2 sente Beaudouin, 76370 Dieppe  
liguenormandieaviron@gmail.com - Siret 44836645000030  
Siège : au CROS de Normandie 1 rue Masson 76350 OISSEL*

Les nouvelles inscriptions au pôle concernent principalement les catégories J16 et J18. Il est possible que des athlètes seniors intègrent le pôle lorsqu'ils démontrent un potentiel sportif important et une motivation forte pour atteindre le haut niveau national, leur candidature sera étudiée au cas par cas.

### Reconduction d'une inscription

Lors de l'année sportive précédant la reconduction de l'inscription au pôle, la candidate ou le candidat devra :

- Avoir suivi le cursus sportif du pôle (programme d'entraînement, stages, compétitions ...)
- Avoir suivi avec succès son parcours scolaire ou universitaire en corrélation avec son âge ;
- Avoir amélioré sa performance ergométrique ;
- Avoir participé à la coupe de France pour les J16 hommes et femmes (hors dérogation) ;
- Avoir été classé dans les 12 premiers du championnat de zone bateaux courts pour les J18 femmes et hommes ;
- Avoir été classé dans les 24 premiers du championnat de France bateaux courts pour les seniors femmes et hommes.

Tous les ans, la Présidente de la ligue de Normandie d'Aviron, le responsable du pôle d'aviron de Normandie, le technicien sportif régional ainsi que toute personne missionnée par la Présidente de ligue pour ses compétences établiront un classement des candidats en fonction des critères mentionnés plus haut, de la politique sportive de la ligue, du comportement général des candidats.

La validation de la liste des candidats au pôle de Normandie sera faite par la Direction Technique Nationale suite à la proposition de la Présidente de la Ligue d'aviron de Normandie.

*Correspondance : chez la présidente, 2 sente Beaudouin, 76370 Dieppe  
liguenormandieaviron@gmail.com - Siret 44836645000030  
Siège : au CROS de Normandie 1 rue Masson 76350 OISSEL*